

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 9 MARS 2012

Présents : MM. PALENGAT Philippe, MAGENDIE Michel, Mme CAPDEVIELLE Lucie, LADEVEZE Thierry, Mme MATRAS Mireille, MM. PICOURLAT Jean-Luc, IVANAJ Anton, CAZENAVE Pierre-Alexandre, Mme LARROUTUDE Marie, LEBLOND Didier, DE SOUSA Helder

Absents : MM. MORGADO Patrick, PORTALET Gabriel

Excusés : M. ABADIE Joël qui donne procuration à M. MAGENDIE Michel

SIGNATURE D'UN CONTRAT CAE

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil municipal que durant l'arrêt maladie de Mme SINSAU il convient de conclure une convention « Contrat d'Accompagnement à l'Emploi » avec Pôle Emploi pour une durée de 6 mois à compter du 5 mars 2012.

A cet effet, Monsieur le Maire propose que le temps de travail soit d'une durée de 20h par semaine en moyenne. La rémunération serait calculée sur la base d'un salaire horaire de 9,22 €.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal autorise la signature de la convention « Contrat d'Accompagnement à l'Emploi » avec Pôle Emploi pour une durée de six mois à compter du 5 mars 2012. Il précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Voté à l'unanimité

APPEL D'OFFRE POUR LA CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE CANTINE

Monsieur le Maire fait savoir au Conseil municipal que l'appel d'offre pour la nouvelle cantine doit être prochainement mis en ligne sur la plateforme d'administration64.

Il convient pour cela, de délibérer sur les différents lots qui vont être soumis à la concurrence.

Lot n°01	Gros Œuvre – VRD	80 000,00 €
Lot n°02	Charpente bois et métallique/Couverture ardoise/Zinguerie/Serrurerie	45 000,00 €
Lot n°03	Étanchéité	5 000,00 €
Lot n°04	Isolation thermique par l'extérieur	12 000,00 €
Lot n°05	Menuiserie extérieure aluminium/Menuiserie bois intérieure/Serrurerie	45 000,00 €
Lot n°06	Plâtrerie / Isolation / Faux plafonds	16 000,00 €
Lot n°07	Electricité / Chauffage / Ventilation	20 000,00 €
Lot n°08	Plomberie / Sanitaire	7 000,00 €
Lot n°09	Peinture	10 000,00 €
Lot n°10	Sol souple	6 000,00 €
Lot n°11	Carrelage / Faïence	8 000,00 €
Lot n°12	Equipements de cuisine	12 000,00 €
	Estimation totale H.T.	266 000,00 €
	T.V.A. 19,6 %	52 123,60 €
	Estimation Totale T.T.C.	318 123,60 €

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal mandate le maire pour faire paraître l'avis d'appel public à la concurrence dans le journal, sur la plateforme eadministration64 et signer tout document relatif à ce dossier.

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, vote le Compte Administratif de l'exercice 2011 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévus	357 931,46
	Réalisé	246088,85
Recettes	Prévus	357 931,46
	Réalisé	284 975,52

Fonctionnement

Dépenses	Prévus	360 847,00
	Réalisé	268 838,82
Recettes	Prévus	360 847,00
	Réalisé	401 959,82

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	38 886,67
Fonctionnement	133 121,00
Résultat global	172 007,67

Voté à l'unanimité

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA CAISSE DES ECOLES

Fonctionnement

Dépenses	Prévus	49 580,00
	Réalisé	40 257,68
Recettes	Prévus	49 580,00
	Réalisé	54 411,92

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement	14 154,24
Résultat global	14 154,24

Voté à l'unanimité

COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE ET DE LA CAISSE DES ECOLES

Après s'être fait présenter le budget primitif, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses et celui des recettes, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2011 le Conseil Municipal déclare que les comptes de gestions dressés pour l'exercice 2011 par le receveur visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT DE L'ECOLE

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal qu'en raison de l'arrêt de travail de l'ATSEM et son futur départ en retraite, il devient nécessaire d'augmenter le temps de travail d'un adjoint technique de 2^{ème} classe à l'école. Il propose donc de porter de 28h à 32 h par semaine le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint technique de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} avril 2012.

Invité à se prononcer sur cette question, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de porter à 32 h le temps hebdomadaire moyen de travail d'un emploi d'adjoint

technique de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} avril 2012. Il précise que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice.

Voté à l'unanimité

ECHANGE DE PARCELLE AVEC M. LASSUS-THEZE Jean-Jacques

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal qu'afin de réaliser l'assainissement du presbytère pour un moindre coût, un échange d'une partie de parcelle peut être envisagé avec M. LASSUS-THEZE Jean-Jacques. La surface serait celle utile pour l'épandage de l'assainissement.

Suite aux explications du Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide l'échange d'une partie de parcelle avec M. LASSUS-THEZE Jean-Jacques. Il décide que les frais d'actes et de bornage seront à la charge de la commune. Le Conseil autorise le Maire à signer les pièces nécessaires à cette opération.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.